



<http://cgt.flins.free.fr/>
cgt-
renault.flins@wanadoo.f

Le journal des élu(e)s du CE

Compte-rendu du C.E.

jeudi 28 janvier 2010

du mercredi 27 janvier 2010

Les annonces de la direction :

- Fermeture d'été de l'usine : semaines 30 - 31 - 32 - 33
- Pont de l'Ascension le vendredi 14 mai
- 10 minutes supplémentaires prolongées jusqu'à fin avril
- Samedis au volontariat :
les 13 et 20 février ; les 6 ; 20 et 27 mars ; les 10 ; 17 et 24 avril
- Prolongement de la CAMPUS pendant 5 semaines avec baisse progressive à 4 v/h jusqu'à l'arrêt prévu par la direction le 24 mai
- La cadence sera maintenue à 50 v/h jusqu'à fin mai.

Effectif de l'usine.

Nous sommes actuellement 3.258 salariés RENAULT en CDI. Nous sommes intervenus pour dénoncer cette situation de baisse des effectifs, au moment où Ghosn fait de belles déclarations médiatiques sur le maintien de l'emploi à Flins, etc...

Nous avons réaffirmé la nécessité d'embaucher notamment ceux de VISTEON.

Dernière minute :

Les 43 travailleurs de VISTEON sur le site de Flins sont en grève depuis hier soir et ont arrêté la chaîne. Ces travailleurs qui préparent et encyclent les planches de bord et les panneaux de porte au Bt M depuis 13 ans sont menacés de licenciement au 31 mars 2010.

C'est RENAULT et VISTEON qui ont pris la décision de mettre ces 43 travailleurs et les intérimaires à la porte. Ils sont en grève.

Pour le moment, VISTON et RENAULT ne proposent rien pour garantir l'emploi et l'avenir de ces travailleurs et de leur famille.

Manque de personnel partout.

Toujours au CE d'hier, il y a eu une grosse discussion sur le manque de personnel qui engendre un manque de polyvalence dans certains secteurs ; et il est difficile de se faire remplacer pour aller à une formation pour les blocs, etc...

Encore des preuves s'il en fallait que des embauches notamment des intérimaires qui le souhaitent feraient du bien à tous.

Ras le bol des 10 minutes de plus.

Ce sont les salaires qu'il faut augmenter pas le temps de travail.

Cela fait depuis le mois de juin que la direction nous oblige à travailler 10 minutes de plus par jour avec des samedis en rafale.

La direction est bien placée pour savoir que c'est le blocage des salaires, la baisse brutale des primes joints à la hausse du coût de la vie qui poussent les travailleurs, malgré leur fatigue, à faire des heures supplémentaires et à gagner en 6 jours de travail ce que nous gagnions avant en 5 jours !

C'est une augmentation générale des salaires qu'il nous faut.

Feuille de paie.

Depuis plusieurs séances de C.E., nous intervenons pour que la direction rende les feuilles de paie plus lisibles. Elles sont incontrôlables. Certains se sont retrouvés avec des heures de CTI en moins, sans raison et sans précision. Il a fallu intervenir pour que ces heures soient remboursées.

Nous le redisons : il est anormal de ne pas pouvoir lire correctement son bulletin de salaire.

Prime de mobilité : faisons bouger la direction.

Il existe une prime de mobilité quand nous changeons de département, mais la direction fait la sourde oreille. Elle nous a dit qu'elle nous donnera une réponse dans un mois.

Le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle n'est pas pressée.

Débrayage contre les sanctions.

Mardi matin, une cinquantaine de travailleurs des Presses et de Tôlerie a débrayé contre l'acharnement de la direction à l'encontre de Pierre ARMIPERTIS. Ce dernier, avec l'aide de la CGT, a mis la direction devant les tribunaux pour annuler une sanction. Il a obtenu gain de cause. Revancharde, la direction des Presses veut lui redonner une sanction.

Derrière cet acharnement, il y a la volonté de la direction de faire courber l'échine aux travailleurs. Eh bien, c'est elle qui a du en rabattre : Nous nous sommes montrés solidaires de notre camarade.

Jeunes apprentis : Il faut garantir leurs droits à la retraite.

A la veille du rendez-vous sur les retraites, le gouvernement porte atteinte aux droits à la retraite des jeunes apprentis.

Il n'a rien trouvé de mieux que de projeter, par un simple arrêté, la modification du calcul des cotisations de sécurité sociale des apprentis. Ce qui conduirait à une perte des droits à retraite pour 30% des jeunes. La moitié perdrait 2 trimestre, l'autre moitié 1 trimestre ceci pour une économie de 70 millions d'euros !

La CGT fera tout pour que ce projet d'arrêté n'aboutisse pas.

On ne peut pas accepter une diminution des droits des jeunes, déjà très largement confrontés à des problèmes de précarité et de bas salaires.